

E 2001 (C) 1/58

*Der schweizerische Gesandte in Rom, G. Wagnière,
an den Vorsteher des Politischen Departementes, G. Motta*

S

Rome, 16 juillet 1929

En vous confirmant ma lettre du 15 courant¹, concernant les incidents antifascistes en Suisse, j'ai l'honneur de vous rendre compte de la conversation que j'ai eue hier avec M. Mussolini. Comme j'aurai l'avantage de vous rencontrer demain à Lugano, je puis me permettre d'être aussi bref que possible.

Après les conversations que j'avais eues avec MM. Grandi et Guariglia, et la mauvaise humeur que j'avais constatée dans certains milieux, je pouvais m'atten-

1. *Nicht abgedruckt.*



dre à un entretien plutôt pénible avec le Chef du Gouvernement qui, m'avait-on dit, avait pris très à cœur certaines manifestations suisses.

A vrai dire, son accueil fut aussi cordial que d'habitude. «Pourquoi les Suisses nous en veulent-ils si fort?», m'a-t-il demandé avant même de me faire asseoir. Je lui ai répondu que j'allais précisément lui poser la même question dans le sens contraire, qu'en dehors de notre presse socialiste, nos grands journaux nationaux et toute notre opinion publique n'avaient manifesté à l'égard de l'Italie que de bons sentiments. Je lui ai dit la mauvaise impression que produisait en Suisse le langage de grands journaux comme la *Tribuna* et le *Giornale d'Italia*, dont les articles sont reproduits par toute la presse de province.

Il m'a répondu qu'une grande partie de la presse avait évité les attaques, même l'*Impero*, ce qui l'avait surpris, et ce qui n'est pas tout à fait exact. Je lui ai fait observer qu'en Suisse, si le fascisme et son Chef étaient attaqués par notre presse d'extrême gauche, il se trouvait tout de suite quelques feuilles nationales pour répondre et pour éclairer l'opinion publique, tandis qu'en Italie personne ne prend notre défense.

Je n'ai pas manqué, de lui dire que ce qui contribuait au malaise créé chez nous par le langage de certains journaux italiens, c'étaient les difficultés faites à la frontière. Il m'a répondu: «Je ne puis pas intervenir dans ces affaires, mais je vous engage à vous entendre avec Bocchini; il a reçu mes ordres; nous avons déjà diminué considérablement les forces de police à la frontière suisse.» A ce sujet, le Duce m'a raconté des incidents nouveaux à la frontière française, dont les journaux n'ont pas parlé.

Après quoi, je lui ai fait les déclarations dont je vous avais parlé dans ma lettre du 8 juillet², et que vous aviez approuvées. Au sujet de la violation du secret postal, le Duce a souri en haussant les épaules et en me faisant comprendre que cette violation ne l'aurait nullement scandalisé. Il avait, cependant, reçu des plaintes très précises, m'a-t-il dit à ce sujet. Il a pris note avec intérêt des assurances qui vous ont été données par le Gouvernement tessinois au sujet du renforcement de la police. J'ai beaucoup insisté sur le fait que les incidents, dont les journaux font tant de bruit, se réduisent à fort peu de chose, et je n'ai pas manqué de rétablir la vérité des faits.

J'ai protesté très vivement au sujet des commentaires du *Giornale d'Italia* sur l'interdiction de la vente de l'*Adula* dans les kiosques des Chemins de fer fédéraux. Je lui ai dit tout le mal que faisait ce journal, dont je souhaiterais la suppression complète, si nos lois le permettaient. Sous prétexte de défendre «l'italianità», il ne cesse d'attaquer la Suisse et fait une œuvre détestable. «L'italianità» du Tessin est défendue par tous les Tessinois et par un très grand nombre de Confédérés. J'ai développé ce thème dans le sens des paroles prononcées au Conseil National. J'ai dit que l'*Adula* ne pouvait être soutenue que par de l'argent italien, ce qui a fait bondir mon interlocuteur. «Je n'entends pas le Gouvernement, ai-je dit, mais des particuliers, qui croient faire une œuvre patriotique en donnant de l'argent à cette feuille.»

2. Nicht abgedruckt.

Le Duce n'a fait aucune allusion ni à Canevascini, ni aux autres hommes politiques qui ont participé aux manifestations anti-fascistes, mais il en avait parlé à Grandi, qui m'en avait informé. « Vos socialistes, m'a dit M. Mussolini, obéissent à un mot d'ordre qui leur vient de la Troisième Internationale. Nous sommes très exactement renseignés. On veut procéder en Suisse à de grandes manœuvres préliminaires en vue d'une campagne qui doit s'étendre aux autres pays. Il y a trois villes suisses qui doivent servir de foyer au mouvement révolutionnaire, dont Zurich et Bâle. Nous connaissons tous les détails de ce mouvement, qui devrait éclater à l'occasion du 1er août. » Le Duce a parlé en homme très convaincu et renseigné.

Au sujet des incidents au Tessin, il m'a dit que, suivant un rapport récent, il y avait eu une manifestation à Ponte Tresa. Un groupe de personnes, parmi lesquelles beaucoup de femmes, se sont postées à la frontière pour chanter, au nez des douaniers italiens, des chants offensants pour l'Italie. Je ne sais pas ce qu'il y a de vrai dans cette histoire³. Peut-être que le Gouvernement tessinois pourrait faire quelques recommandations à l'autorité communale de Ponte Tresa. Vous n'oubliez pas la pénible démarche dont je fus chargé pour un incident analogue dans cette même localité.

J'ai présenté au Duce vos compliments⁴. Il vous en remercie et m'a dit que vous aviez dû souffrir particulièrement de la situation créée par ces faits récents. Je lui ai répondu affirmativement, en ajoutant que vos sentiments étaient ceux de tout le Conseil Fédéral.

En résumé, il m'a fait entendre qu'il avait, en ce moment, des soucis beaucoup plus graves. Il m'a écouté avec beaucoup d'attention et a pris acte avec satisfaction des lignes qui le concernent aux pages 5 et 6 de votre lettre, et dont je lui ai donné lecture.

Un dernier détail qui m'a déplu: Les Suisses de Turin ont envoyé au Préfet une copie de la lettre qu'ils m'avaient adressée⁵, et que je vous ai communiquée. M. Mussolini en avait eu connaissance. Cet acte de nos compatriotes est un peu humiliant⁶. La crainte d'être troublés dans leurs affaires leur fait un peu oublier certaines convenances de dignité nationale.

3. *Randbemerkung Mottas*: J'ignore cette histoire. 19. 7. 29.

4. *Am 9. 7. 1929 schrieb Motta an Wagnière*: [...]

Vous présenterez à M. Mussolini, lorsque vous lui ferez visite, mes hommages personnels et vous lui donnerez l'assurance que le Gouvernement fédéral est fermement décidé à veiller au maintien des bons rapports que nous considérons tous comme extrêmement précieux. Vous pourrez dire, *s'il vous interroge à ce sujet*, que je continue à maintenir les relations les plus amicales et les plus cordiales avec M. Pignatti et que son discours n'a pas altéré ma confiance en lui, même si je dois désirer que le Ministre d'Italie m'aide, non pas à grossir, mais à mettre les choses dans leurs justes proportions. Je compte sur M. Mussolini et sur son amitié maintes fois déclarée et démontrée pour que les nuages momentanés disparaissent entièrement. Certes, à mon avis, si le Gouvernement italien pouvait devenir plus large et plus tolérant dans les questions inhérentes à la police de frontière, cela servirait efficacement la cause qui nous tient à cœur. [...] (E 2001 (C) 1/58).

5. E 2200 Rom 19/1.

6. *Randbemerkung Mottas*: en effet.